

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du 09 juillet 2024

Nombre de membres du conseil : 11	Quorum : 6
En exercice : 10	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 7	Date convocation : 03/07/2024
Pouvoirs de vote : 0	Date d'affichage : 03/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet, à quinze heure, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas s'est réuni, à l'hôtel de ville de Prayssas, sous la présidence de Monsieur José ARMAND, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas (CIAS).

Nom - Prénom	Présent	Pouvoir	Observation	Excusé	Absent
ARMAND José	X				
BIDET Valérie				X	
BOUSQUIER Philippe	X				
CAPOT Louis			Démission		
CLAVEL Etienne				X	
DUCOS Jean-Pierre	X				
LABAT Jocelyne				X	
MASCARIN Nicole	X				
MEROT Marie-Thérèse	X				
PALADIN Alain	X				
PERUZZETTO Yolande	X				
Soit, pour cette séance :		7		3	

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse Mérot

Délibération n°20-2024**Approbation Procès-verbal de la séance du 22 mai 2024**

Annexe 1 : PV séance du 22 mai 2024

Acte rendu exécutoire

après le dépôt en

Préfecture :

Publication : 16 JUIL. 2024

Vu le procès-verbal de la séance du 22 mai 2024,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

7 Voix pour – 0 Voix contre – 0 Abstention

Adopte le procès-verbal de la séance du 22 mai 2024, ci-joint annexé.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président de séance,

CIAS
du Confluent
et Coteaux de Prayssas

José Armand

La secrétaire de séance,

CIAS
du Confluent
et Coteaux de Prayssas

Marie-Thérèse Mérot